

SYNDICAT MIXTE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX PORT D'ARMOR

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 février 2021, 10h00

Membres en exercice : 12

Convocation : 18/02/2021

Affichage : 18/02/2021

Etaient présents : Thierry SIMELIERE ? Christine ORAIN, Erwan BARBEY CHARIOU, , Jean-François VILLENEUVE, Marcel QUELEN, Sophie LA THUILLIERE, Yves-Jean LE COQÛ

Absents représentés : Jean-Yves DE CHAISEMARTIN (pouvoir à Thierry SIMELIERE), Patrick KERVAON (pouvoir à Yves-Jean LE COQÛ), Valérie RUMIANO (pouvoir à Sophie LA THUILLIERE),

Absents : Brigitte BLEVIN, Marie-Noëlle BROUAUX-MAUDUIT

Etaient également présents :

Philippe LOUESDON, Secrétaire général du Syndicat mixte

Jean-François RIAT, Directeur de la Régie autonome d'exploitation du Port d'Armor

Olwen de CHAURAND, conseil départemental, Responsable du suivi des DSP portuaires

Yves-Jean LE COQÛ a été désigné en qualité de secrétaire de séance.

Délibération n° DB 2021-01-001

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

Syndicat mixte – débat d'orientations budgétaires

L'article I 3312-1 du CGCT prévoit qu'un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Ce rapport donne lieu à débat dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité :

- De prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport transmis avec le dossier de séance et présenté par le président

Délibération n° DB 2021-01-002

Présents : 7

Représentés : 3

Votants : 10

RAE - Débat d'orientations budgétaires

L'article I 3312-1 du CGCT prévoit qu'un rapport sur les orientations budgétaires doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif. Ce rapport donne lieu à débat dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité :

- De prendre acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires sur la base du rapport transmis avec le dossier de séance et présenté par le président

Le Président,
Thierry SIMELIERE

